

Roanne le 28/01/2010

Réorganisation Systems : Quels réels objectifs ? Avec quels effectifs ? La CFDT exige des explications au CE !

Les élus CFDT interpellent la direction à la réunion de CE de ce jour sur la réorganisation qui touchera la quasi totalité des entités du centre. Voici la déclaration liminaire CFDT.

La direction du groupe a annoncé, lors d'un complément d'information du CCE du 25 janvier, certains « aménagements » (ce sont ses termes) de Nexter Systems. Les élus CFDT au CCE ont écouté avec attention les explications du PDG de Systems et leur première réaction a été de constater qu'il s'agissait de modifications beaucoup plus profondes que ce que la direction voulait bien laisser entendre.

Cette information, reprise dans une note d'information adressée aux salariés, suscite de nombreuses interrogations ou réactions causées autant par l'impact sur l'ensemble des structures de Systems (DPS-DED-DSC), que par la rapidité de son exécution puisque les modifications devraient s'opérer en quelques jours. Les salariés sont étonnés que, fin décembre, la direction du groupe présente sa stratégie et en décline les conséquences sur les métiers et l'emploi, sans à aucun moment elle n'évoque des changements de structuration de Systems. Mieux encore, le responsable Groupe de DSC se déplace sur Roanne le vendredi avant le CCE et décline les missions de cette entité sans évoquer qu'une réflexion était en cours en matière d'organisation. **Il y a de quoi s'interroger sur la communication faite aux salariés et sur la manière dont la direction générale aborde les changements de l'entreprise avec les managers qui se retrouvent embarrassés dans la situation que nous connaissons aujourd'hui.**

Il nous paraît important et indispensable d'expliquer concrètement les changements qui vont s'opérer sur le centre de Roanne. **L'éclatement de DSC et la création de DIS regroupant plusieurs fonctions, jusqu'à présent assez distinctes, créent des inquiétudes sur les possibles mouvements entre plateaux au moment où ils avaient pris leurs marques en organisant leurs méthodes de travail.** Les élus CFDT vous demandent d'exposer l'organisation (fonctionnelle et physique) de DIS avec toutes ses nouvelles composantes, de définir son périmètre par rapport aux entités existantes, son

rôle et avec quels effectifs ? Ainsi, les élus CFDT attendent d'être informés sur les découpages qui vont s'opérer à DSC, DPS, DMI-DPI, DED, selon quel calendrier (le PDG parle de quatre semaines) et surtout avec quelle forme d'informations auprès, d'une part les instances représentatives (CE, CHSCT), et d'autre part les salariés qui vivent mal la procédure qui consiste à bouleverser en un temps record toute une organisation qui, si elle n'était pas parfaite, aura aussi participé au redressement économique de l'entreprise.

La CFDT se fait le porte-parole des salariés du centre qui ont l'impression d'être pris pour des pions. Forcément, la rapidité exigée de la mise en place de ces « aménagements » d'organisation interroge. **Qu'est-ce qui peut motiver une telle précipitation ? Et pour quels réels objectifs ?** Le calendrier des enjeux de l'entreprise déclinés par le PDG ne le nécessite pas, selon nous, en tous cas pas à ce rythme ! Est-ce une volonté des dirigeants de montrer que Nexter s'adapte dans des délais contraints pour faire face aux exigences des contrats futurs et démontrer que les clients potentiels peuvent faire confiance à cette entreprise réactive ? **Si tel est le cas, pour éliminer quel concurrent ?** Il manque manifestement des explications et pourtant les manœuvres ont déjà commencé, à peine le CCE terminé.

Avouez qu'au moment où la direction parle de prévention de risques psycho-sociaux et d'informations pour y faire face, **cet exemple de communications traité dans l'urgence et sans concertation, a de quoi créer le trouble dans l'esprit des salariés, y compris les managers.** Les élus CFDT attendent de votre part des réponses à toutes ces questions et pas seulement un enregistrement de ces points à remonter à la direction centrale. La situation du centre de Roanne exige que vous preniez le temps d'aborder ce sujet que nous qualifions de prioritaire, y compris au moment où s'engage la campagne des EAD pour lesquels il devient délicat de cibler les objectifs.